



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

Bulletin no 34

Janvier 1980

Le mot de Monsieur le Maire

Le Conseil municipal de Ste-Pétronille est heureux de vous transmettre ses meilleurs voeux à l'occasion du Nouvel An.

1980 marquera un certain nombre de changements dans notre municipalité.

En premier lieu, et ceci n'est un mystère pour personne, le nouveau règlement de zonage et de lotissement régira notre municipalité dès janvier. Ces nouveaux règlements permettront d'émettre éventuellement localement les permis de construction et de lotissement. A partir de là, on saura où on peut construire et, dans une certaine mesure, ce qu'il est permis de construire.

En second lieu, nous serons soumis au nouveau rôle d'évaluation. A ce chapitre, vous pourrez constater vous-même combien votre propriété et vos terrains ont pris de la valeur! Il va sans dire que ce nouveau rôle d'évaluation modifiera le mode de taxation.

D'autre part, la loi modifiant le financement des municipalités entrera en vigueur le 1er janvier. Le mode de taxation est radicalement modifié, et si le compte de taxes municipales augmente, les taxes scolaires diminuent.

Voilà au moins une bonne nouvelle pour ce début d'année. Mais d'un autre côté, les citoyens doivent s'attendre à ce que le Conseil soit très vigilant sur le respect des nouveaux règlements...

Bonne année à tous.

Bernard Dagenais, maire

La garderie: ça devient sérieux

Les promoteurs d'une garderie sur l'Ile, Hélène Blais en tête, travaillent d'arrache pied pour réaliser ce petit coin bien gardé pour nos jeunes sorciers. La réalisation du projet dépend certes de la persévérance des promotrices mais vos réponses seraient un gage d'encouragement...

Ayez votre rôle d'évaluation à l'oeil

D'après une loi provinciale, vos propriétés sont maintenant évaluées à leur valeur réelle... Tous les dossiers sont maintenant parvenus à la Mairie et le public est invité à le consulter...et aussi à le contester.

Déjà certains chiffres ont fait l'objet de contestations verbales. Si vous avez l'impression d'avoir été lésé, vous avez le droit de le consulter... et de suivre les procédures qui sont indiquées à l'endos de votre compte. Il y va de votre intérêt à vous défendre. Vous avez jusqu'au 1er mai pour le faire.

Le Beaulieu a meilleure mine

Grâce à l'habileté et au travail de notre concitoyen Daniel Guillot, le Beaulieu a maintenant une allure plus "personnalisée". L'En-tête, représente ce que fut le berceau de Ste-Pétronille de Beaulieu, le manoir Gourdeau et ses environs.

Encore une fois, le zonage

Selon toute vraisemblance, le règlement de zonage et de lotissement sera adopté à la session régulière du Conseil, lundi le 7 janvier.

Rappelons qu'aux termes de la loi, les citoyens peuvent exprimer leur désaccord lors d'une assemblée des électeurs qui se tiendra au cours du mois de janvier. Les avis de convocation seront affichés aux lieux ordinaires.

Les vidanges... c'était pas un cadeau... de Noël

C'était pas un cadeau et ça été toute une histoire...
Par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute...
Je tiens quand même à signaler des circonstances atténuantes:
l'imprimeur qui réalise le "Beaulieu" chaque mois a fermé inopinément ses portes dans la semaine précédant celle de Noël. Retrouvant ainsi "face de bois", les copies à imprimer ont donc été englouties dans la précipitation de Noël...
Mille excuses pour tous les inconvénients que celà a pu vous causer.

Chronique Loisirs

La campagne de souscription pour l'amélioration de la patinoire et du terrain de balle a rapporté la somme de \$1 504. Le comité des sports de Ste-Pétronille remercie grandement la population qui a répondu à notre appel et ainsi prouvé qu'elle a à coeur la bonne organisation des activités sportives de notre milieu.

Il est vrai que votre participation financière a été d'une large générosité, mais nous avons appris beaucoup de choses en allant vous visiter dans vos foyers et l'accueil que nous avons reçu nous a montré jusqu'à quel point la population est sensible au bon fonctionnement des diverses activités des loisirs; et que d'idées vous nous avez données!

Nous sommes présentement à faire la compilation de notre sondage qui devra nous permettre de diriger nos efforts dans les disciplines les plus demandées et espérons ainsi répondre aux besoins les plus urgents.

S'il y en a qui sont désireux de faire partie de notre équipe et qui aimeraient s'occuper d'un projet particulier, vous n'avez qu'à communiquer avec nous. Vous êtes les bienvenus!

Voici la liste des gagnants de notre tirage de billets de loterie:

Loto Canada

Jacques Maheux, Jocelyn Bussière, Monique Gagné, Denise Létourneau
Camille Rousseau.

Loto Québec

Camille Rousseau, M. Roberge, Jacques Desrochers, Germaine Lamoureux, Jacques Gourdeau, H. Chatigny, Camille Rousseau,
Jean Boivin, Adrien Caron, J.P. Blais.

HORAIRE DE LA PATINOIRE

LUNDI:	de 6:30 à 8:30 hres de 8:30 à 10:00 hres	patinage hockey libre adultes
MARDI:	de 6:30 à 7:30 hres de 7:30 à 9:00 hres de 9:00 à 10:00 hres	patinage hockey bantam 13 à 15 ans libre
MERCREDI:	de 6:30 à 8:30 hres de 8:30 à 10:00 hres	patinage hockey garçons 16 ans et plus
JEUDI:	de 6:30 à 8:30 hres de 8:30 à 10:00 hres	patinage libre
VENDREDI:	de 6:30 à 7:30 hres de 7:30 à 9:00 hres de 9:00 à 10:00 hres	patinage hockey pee-wee 9 à 12 ans libre
SAMEDI:	de 9:00 à 12:00 hres AM de 1:00 à 2:30 hres de 2:30 à 4:30 hres de 6:30 à 9:00 hres de 9:00 à 10:00 hres	hockey bantam de 13 à 15 ans hockey pee-wee 9 à 12 ans patinage patinage libre
DIMANCHE:	de 9:00 à 12:00 hres AM de 1:00 à 2:30 hres de 2:30 à 4:30 hres de 6:30 à 8:30 hres de 8:30 à 10:00 hres	hockey filles de 13 à 16 ans hockey novice de 5 à 8 ans patinage patinage libre

ABONNEMENT POUR LA PATINOIRE

abonnement familial \$10.00

les non abonnés \$0.50 par activité.